



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Égalité entre les femmes et les hommes

Question au Gouvernement n° 3143

Texte de la question

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

M. le président. La parole est à Mme Florence Provendier, et à elle seule.

Mme Florence Provendier. Madame la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, pour la vingt-quatrième édition du Parlement des enfants, 780 classes de CM2 ont planché sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes.

M. Maxime Minot. On en a déjà parlé !

Mme Florence Provendier. J'ai eu l'honneur de présider le jury national et, à ce titre, je souhaite féliciter chacun des élèves et des professeurs qui se sont engagés dans cet exercice citoyen. Permettez-moi d'adresser une mention spéciale à la classe de Canto Perdrix 2, à Martigues, lauréate grâce à une proposition de loi remarquable sur la mixité dans le sport.

En janvier dernier, nous avons voté à l'unanimité une résolution pour prendre en compte les droits de l'enfant dans tous nos travaux parlementaires et associer les enfants à notre vie démocratique. C'est pourquoi je me ferai ici leur porte-voix auprès de vous.

C'est avec beaucoup de justesse que les auteurs des propositions de loi du Parlement des enfants interrogent les inégalités et les stéréotypes persistant dans notre société : moindre médiatisation des sports lorsqu'ils sont pratiqués par des femmes, difficulté pour celles-ci d'accéder à certains métiers, inégalités dans le partage des tâches au sein du couple, écarts de rémunération à poste égal, quand elles y ont accès.

Dans un tiers de ces propositions, l'éducation et la sensibilisation ressortent comme les meilleurs leviers pour faire cesser les injustices. Par ailleurs, de nombreuses classes ont proposé l'extension du congé paternité, façon concrète d'instaurer une égalité dans le couple parental et de changer les regards.

Dès 2017, le Président de la République a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes « grande cause du quinquennat ». Madame la secrétaire d'État, vous menez cette bataille avec détermination. Vous vous êtes exprimée régulièrement pour l'émancipation économique des femmes et l'extension du congé paternité. Aussi, pouvez-vous nous éclairer sur la façon dont vous souhaitez concrétiser les attentes sociétales formulées par les enfants ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations*. Madame la députée, je souhaite à nouveau féliciter, en notre nom à tous, les 780 classes qui ont planché sur les questions touchant à l'égalité entre les femmes et les hommes, particulièrement la classe de CM2 de Martigues qui s'est engagée avec le Parlement des enfants (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*). Ces jeunes n'ont pas écouté ce qu'on leur a dit, et j'en suis ravie. Ils n'ont pas écouté ceux qui répètent sans cesse que la politique, c'est très difficile, c'est très compliqué et que ce serait hors de leur portée. Non, la politique, ce n'est pas trop difficile, ce n'est pas trop compliqué et ce n'est hors de la portée de personne. Ces jeunes personnes nous l'ont prouvé, comme les membres de la convention citoyenne pour le climat, qui ont remis leurs propositions à Mme la ministre Élisabeth Borne.

Nous avons besoin, je crois, de cette jeune génération, qui est si positivement engagée pour le climat, pour l'égalité des femmes et des hommes et pour la liberté. Tous ceux qui ont la chance d'avoir des enfants ou des adolescents à la maison le savent bien. Avec ceux-ci, nous ferons des inégalités une histoire du passé.

Ces enfants ont plébiscité l'allongement du congé paternité, comme l'avaient fait, d'ailleurs, les membres de la grande consultation pour l'émancipation économique des femmes. Oui, je vous le confirme, le gouvernement d'Édouard Philippe allongera le congé paternité et nous y travaillons collectivement, avec l'ensemble des membres du Gouvernement.

Je sais que cette volonté est partagée par de nombreux membres du Parlement, siégeant sur différents bancs. Et je me réjouis que les membres de la délégation aux droits des femmes du Parlement aient d'ores et déjà indiqué qu'elle s'emparerait de la question, pour défendre cette grande cause du quinquennat voulue par le Président de la République, l'égalité des femmes et des hommes, dans cette assemblée considérablement renouvelée, rajeunie et féminisée, ce dont, madame la députée, vous êtes la démonstration. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Florence Provendier](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3143

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Égalité femmes hommes

Ministère attributaire : Égalité femmes hommes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 juin 2020](#)